

ACP

LEO

Bld Léopold III 11/15

1030 BRUXELLES

N° BCE : **BE0850089588**



c/o Lamy Belgium S.A.
Agence Basilix Agentschap
Rue de la Technologie – 11 D
B-1082 Bruxelles - Brussel
N° BCE : **BE 0430.800.556**

Lot : B 29	N° Client	0000044077
Date document	12/05/2023	
Date d'échéance	29/05/2023	
Q-P Fds de roulement	211.06 €	

Bld Léopold III 13 bte 30
1030 BRUXELLES

Le 12/05/2023

DECOMpte DE CHARGES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Cher(s) copropriétaire(s),

Vous trouverez, au verso de la présente, le détail de votre participation individuelle dans le décompte de charges dont question sous rubrique.

Si la situation de votre compte présente un solde ouvert, celui est mentionné dans la partie gauche du cadre repris ci-dessous et est totalisé avec le montant de votre appel de provisions, de manière à vous permettre d'apurer totalement votre dette vis-à-vis de la copropriété.

Si votre compte s'avère créiteur (montant « A recevoir »), et que vous souhaitez être remboursé (plutôt que de laisser la somme en question "à valoir" sur les prochains décomptes ou appels de fonds), nous vous prions de nous le faire savoir en nous communiquant votre numéro de compte bancaire.

En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service comptabilité, qui est accessible **tous les matins entre 9h00 et 12h30**, en prenant soin de mentionner vos références « clients » que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus.

Afin que la comptabilisation de votre paiement puisse se faire correctement, nous vous prions d'utiliser **exclusivement** la communication structurée renseignée dans les « Instructions pour votre paiement » et ce, **avant** la date d'échéance.

En vous remerciant d'avance de respecter cette échéance, nous vous prions de croire, cher(s) copropriétaire(s), en l'assurance de notre considération distinguée.

N.B. : La ventilation entre les charges « locataires » et « propriétaires », est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges. En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et le locataire.

Comptabilité

MICHELS Jean-Claude

Tél : 02/465.38.85

Mail : jean-claude.michiels@nexity-belgium.be

Instruction pour votre paiement

Total décompte(s) ci-joint(s)	-1 205.14 €
Solde au 11/05/2023¹	0.00 €
A vous rembourser par la copropriété	-1 205.14 €

¹ Date dernière mise à jour banque

Facture n°	33004	Lot	B 29 0000044077
------------	-------	-----	-----------------

DECOMPTE DE CHARGES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 FRAIS DE PERSONNEL	57 316.88	28 / 4009		400.32
1-020 FRAIS DE CONCIERGERIE 13	486.90	28 / 4009		3.41
1-050 SERVICE DE NETTOYAGE	41 737.74	28 / 4009		291.51
1-100 DEPENSES COURANTES	29 853.47	28 / 4009		208.51
1-120 DEPENSES COURANTES - BLOC B	4 342.99	28 / 1283		94.78
1-220 ASCENSEURS - BLOC B	7 932.18	28 / 1195		185.86
1-300 FRAIS DE GESTION	46 076.28	28 / 4009		321.81
1-600 CHAUFFAGE ET EAU	0.00	1382.55 / 188001.13		0.01
1-800 EAU FROIDE REDEVANCE FORFAITAIRE	4 339.22	1 / 173		25.08
1-900 EAU CHAUDE CONSOMMATION	23 549.77	28 / 3930		167.79
2-000 FRAIS PROPRIETAIRES	36 488.45	28 / 4000		255.42
2-120 FRAIS PROPRIETAIRES - BLOC B	3 082.20	28 / 1283		67.26
4-600 CONSOMMATION S/ENERGY CONTROL	188 001.13	1382.55 / 188001.13		1 382.55
7-9701 PROVISION POUR CHARGES	-422 476.56	385.14 / 35206.38		3 404.31
				-4 621.68
				-4 621.68

Légende

1. Frais "locataires"
2. Frais "propriétaires"
3. Exécution décision(s) AG
4. Frais privatifs "locataires"
5. Frais privatifs "propriétaires"
6. Appel de provisions ou de fonds
7. Remboursement de provisions ou de fonds

Total lot

-1 217.37

Facture n°	33151	Lot	R ES9 0000044077
------------	-------	-----	------------------

DECOMPTE DE CHARGES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 FRAIS DE PERSONNEL	57 316.88	1 / 4009		14.30
1-020 FRAIS DE CONCIERGERIE 13	486.90	1 / 4009		0.12
1-050 SERVICE DE NETTOYAGE	41 737.74	1 / 4009		10.41
1-100 DEPENSES COURANTES	29 853.47	1 / 4009		7.45
1-120 DEPENSES COURANTES - BLOC B	4 342.99	1 / 1283		3.39
1-300 FRAIS DE GESTION	46 076.28	1 / 4009		11.49
2-000 FRAIS PROPRIETAIRES	36 488.45	1 / 4000		9.11
2-120 FRAIS PROPRIETAIRES - BLOC B	3 082.20	1 / 1283		2.40
				58.67
7-9701 PROVISION POUR CHARGES	-422 476.56	3.87 / 35206.38		-46.44
				-46.44

Légende

1. Frais "locataires"
2. Frais "propriétaires"
3. Exécution décision(s) AG
4. Frais privatifs "locataires"
5. Frais privatifs "propriétaires"
6. Appel de provisions ou de fonds
7. Remboursement de provisions ou de fonds

Total lot	12.23
-----------	-------

